

## **COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 18 OCTOBRE 2023**

Le Conseil des ministres s'est tenu ce mercredi 18 octobre 2023 au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, le Président de la République a adressé ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes de l'accident de Tassette ayant causé le décès de trois (3) élèves.

Abordant la formation du nouveau Gouvernement, le Chef de l'Etat a présenté ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux de succès au Premier Ministre, Monsieur Amadou BA, et aux ministres, membres du Gouvernement.

Le Président de la République a également félicité le nouveau Ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République et les ministres entrants avant de saluer l'engagement de toutes et de tous à ses côtés.

Le Chef de l'Etat a rappelé aux ministres l'esprit collectif qui doit animer le Gouvernement, une institution au service de la République et de la politique de la nation, déterminée par le Président de la République.

Insistant sur le caractère collégial et solidaire du Gouvernement, le Président de la République a demandé aux ministres de travailler avec cohérence et méthode, de toujours rester une équipe solidaire, exemplaire et disponible autour du Premier Ministre, afin de prendre en charge les aspirations, les besoins et préoccupations des populations.

A cet effet, le Chef de l'Etat a rappelé que le Gouvernement doit s'inscrire dans une dynamique d'anticipation, de continuité et d'efficacité, face aux exigences de notre société et aux défis d'un monde en perpétuelle mutation.

Comme indiqué par le Premier Ministre lors de la publication de la composition du Gouvernement, le 11 octobre 2023, le Président de la République a rappelé les quatre (4) priorités fondamentales, qui intègrent une feuille de route réalisable, sur le cap de l'émergence avec le déploiement du Plan d'actions Prioritaires (PAP3) à partir du dernier trimestre de 2023.

Le Chef de l'Etat a, dès lors, invité le Premier Ministre et les ministres à cultiver la résilience, la proximité, l'humilité et l'écoute des populations afin d'assurer l'exécution optimale des projets publics pour une société solidaire, bâtie sur le socle solide et les acquis durables du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Le Président de la République a ainsi indiqué la nécessité de bien préparer la prochaine session budgétaire, mais également de renforcer la communication gouvernementale envers toutes les cibles.

Le Chef de l'Etat a, enfin, demandé au Premier Ministre d'assurer une maîtrise de l'agenda législatif et réglementaire ; de bien préparer les tournées économiques, les Conseils présidentiels et Conseils des ministres délocalisés dans les régions de Kédougou, Kaolack, Kaffrine et Fatick programmés au mois de novembre 2023.

Poursuivant sur le renforcement du dialogue social permanent avec les travailleurs, les employeurs et autres forces vives de la nation, le Président de la République est revenu sur la réception des rapports 2020-2022 du Haut Conseil du Dialogue social.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion de ce Conseil, pour féliciter Madame Innocence Ntap NDIAYE, Présidente du Haut Conseil du Dialogue social et les membres de l'instance, ainsi que le Ministre de tutelle Samba SY, qui a consolidé, de façon inclusive et apaisée, le Dialogue social avec toutes les parties prenantes (Etat, Employeurs et Travailleurs).

Le Président de la République a ainsi demandé au Gouvernement de poursuivre et d'intensifier l'exécution du Plan national de Renforcement du Dialogue social dans tous les secteurs d'activités, en intégrant particulièrement l'appui à la transformation du secteur informel.

Le Chef de l'Etat a, en outre, invité le Gouvernement, en rapport avec le Haut Conseil du Dialogue social, à accélérer :

- les mécanismes de revue périodique et de suivi permanent des accords et conventions collectives signés ;
- l'actualisation de la charte nationale du Dialogue social ;
- la mise en place des comités dialogue social dans tous les secteurs ;
- le processus de réforme consensuelle du Code du travail et du code de sécurité sociale ;
- la signature, dans les meilleurs délais, du deuxième Pacte de stabilité sociale et d'émergence économique.

Le Chef de l'Etat a, enfin, demandé au Premier Ministre d'examiner les voies et moyens du renforcement institutionnel du Haut Conseil du Dialogue social.

Revenant sur l'administration de proximité du territoire et la consolidation de la gouvernance territoriale, le Président de la République a rappelé l'importance des villages, qui sont les cellules administratives de base dans notre organisation territoriale.

Le Chef de l'Etat a évoqué le rôle fondamental, exercé au quotidien par les chefs de village dans le cadre de leurs fonctions éminentes et indispensables au bon fonctionnement de l'Administration, au développement de nos terroirs et à la stabilité sociale du Sénégal.

En soutien à leurs missions, le Président de la République avait décidé de l'octroi d'une indemnité mensuelle de 50.000 F aux chefs de village, lors du Conseil des ministres, tenu le mercredi 16 juin 2021 à Matam.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement de consolider la place des chefs de village dans la mise œuvre des politiques publiques, avec la mobilisation de la participation des populations, l'établissement d'un cadre juridique plus pertinent à l'exercice de leurs attributions et la dotation de moyens adéquats pour asseoir l'efficacité de leurs missions.

Sur le climat social, la gestion et le suivi des affaires intérieures, le Président de la République est revenu sur les sujets suivants :

- **l'hydraulique rurale et la veille sur la qualité et le système de tarification des services publics** : en demandant au Premier Ministre et au Ministre de l'Eau et de l'Assainissement de veiller à l'accélération des différents projets d'accès à l'eau potable des populations et au suivi des performances des opérateurs privés dans le cadre de la réforme du service public de l'eau potable en milieu rural. Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, indiqué au Premier Ministre, la nécessité de veiller, avec les organes de régulation, à une évaluation objective des coûts et à une tarification juste et équitable des prestations liées aux services d'eau, d'électricité, de téléphonie et d'internet ;
- **la prise en charge des maladies chroniques et des réformes du système sanitaire** : en demandant au Premier Ministre, et au Ministre de la Santé et de l'Action sociale, de faire le bilan des réalisations en matière de santé, depuis 2012, et l'état des réformes indispensables pour un système de santé résilient et performant ;
- **le forum et du prix Galien Afrique** : en se félicitant de la réputation internationale du Forum et du Prix Galien Afrique, placés sous son parrainage, consacrant l'excellence et l'innovation en matière de santé et de recherche biomédicale.

Clôture sa communication, le Chef de l'Etat s'est félicité du succès de l'organisation au Sénégal, du Grand Challenges de la fondation Bill & Melinda Gates, une manifestation internationale d'envergure.

Dans sa communication, le Premier Ministre est revenu sur le suivi et la coordination de l'activité gouvernementale en évoquant :

- l'évolution générale des prix et particulièrement des tarifs de l'électricité ;
- la sixième édition du forum Gallien ;
- la réunion sur la situation de l'ANCMU et de la DER/FJ.

## **AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES**

- le Ministre de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire a fait une communication sur la situation pluviométrique, le suivi de la campagne agricole 2023-2024, la préparation de la campagne de commercialisation et de contre saison horticole ;
- le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a fait une communication sur la Biennale de la Recherche de l'Innovation et de l'Industrialisation en Afrique (BRII Africa) ;
- le Ministre du Travail, du Dialogue social et des Relations avec les Institutions a fait une communication sur les élections de représentativité des centrales syndicales.

## AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

**Monsieur Mouhamadou Lamine DIALLO**, Inspecteur général d'Etat, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale d'Administration (ENA), en remplacement de Monsieur Cheikh Awa Balla FALL, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

**Monsieur Kibily TOURE**, Ingénieur commercial, est nommé Directeur général de la Société nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS SA).

**Monsieur Lamane MBAYE**, Enseignant chercheur, précédemment Conseiller technique au Ministère de l'Education nationale, est nommé Directeur de la Formation et de la Communication au Ministère de l'Education nationale, en remplacement de Monsieur Mohamed Moustapha DIAGNE, appelé à d'autres fonctions.

**Monsieur Souleymane SOUMARE**, Docteur en Pharmacie, titulaire d'un MBA en gestion des services de santé, est nommé Secrétaire général de la SEN- Pharmacie nationale d'Approvisionnement (SEN-PNA), poste vacant.

Fait à Dakar, le 18 octobre 2023

Le Ministre du Commerce, de la Consommation  
et des Petites et moyennes Entreprises,  
Porte-parole du Gouvernement  
**Abdou Karim FOFANA**

